

# Quoi de neuf ?

## Bulletin communal de Chevrières

Novembre 2014

N° 103

Avec la venue  
exceptionnelle du  
Père Noël

### MARCHE DE NOËL

Spectacle de  
magie -  
sculpture de  
ballons

Poulet aux  
langoustines  
à emporter

Entrée  
gratuite

Samedi 6 Décembre  
De 13h30 à 19h00  
À la salle polyvalente « La Chevriéroise »

Produits gourmands ● Artisanat d'art ● Petite restauration  
Buvette ● Décorations ● Restauration à emporter ● Animations

Organisé par l'association des parents d'élèves (APE)  
Rendez vous pages 18-19 pour les informations pratiques et réservation de repas

## Sommaire

|                                                     |         |
|-----------------------------------------------------|---------|
| Au conseil municipal...                             | 3 à 4   |
| Chorale gospel « les Kumbayas »                     | 5       |
| Yoga et méditation                                  | 5       |
| Syndicat intercommunal scolaire                     | 6 à 8   |
| Du côté des écoliers                                | 9 à 10  |
| Ecoles : consignes en cas de neige                  | 11 à 12 |
| Garderie périscolaire                               | 13      |
| Cantine scolaire des coteaux                        | 14 à 15 |
| Association des parents d'élèves (APE)              | 16 à 19 |
| Amicale des sapeurs pompiers de Chevrières-Murinais | 20 à 21 |
| Compagnie théâtrale « La Bartifelle »               | 22      |
| Art floral                                          | 23      |
| AEP—Association d'éducation populaire               | 24      |
| Paroisse Saint Luc du Sud Grésivaudan               | 25      |
| Club du golat                                       | 26 à 27 |
| La salle polyvalente « La Chevriéroise »            | 28 à 29 |
| Attention !                                         | 30 à 31 |
| Prévention et notice informative sur Ebola          | 32 à 33 |
| Ordures ménagères                                   | 34      |
| Etat civil                                          | 34      |
| Dernières minutes...                                | 35      |
| Clac-agenda                                         | 36      |

### **La bibliothèque intercommunale** **– le Lutrin –**

**vous accueille :**

- **lundi de 18 heures à 19 heures,**
- **jeudi de 16 heures à 19 heures.**

**In vino veritas .....**



Venez découvrir les nouveautés de la rentrée :

- Romans
- Documentaires
- Bandes dessinées

et toujours la vision large pour le confort des yeux fatigués

**.....dans les livres, la vérité, l'imagination, l'illusion**

### **RAPPEL**

**CENTRE DE CONSULTATIONS NON  
PROGRAMMEES  
HOPITAL DE ST MARCELLIN  
TEL 04 76 64 65 24**

Si vous avez des problèmes de santé, si vous ne pouvez pas joindre ou être reçu par votre médecin traitant, n'oubliez pas qu'un centre de consultations non programmées (ex urgences) existe à l'hôpital de ST MARCELLIN

**Vous pouvez joindre ce service au 04 76 64 65 24**

**Ce service est ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30.**

**Profitons bien de nos services de proximité qui fonctionnent très bien**

**J.M. ROUSSET**

# Au conseil municipal...

## Ex- salles des jeunes

Suite au questionnaire du Quoi de neuf de juin sur le devenir de ces salles, le Conseil municipal a bien sûr pris en compte les réponses et a décidé d'en faire des salles à l'usage des associations. La petite salle sera aménagée en placards mis à disposition des associations. La grande salle, quant à elle, pourra servir à toutes sortes d'activités.

Une réunion de toutes les associations intéressées aura lieu pour définir le planning et les modalités d'utilisation de ces salles.

D'importants travaux de réfection ont débuté après le 15 octobre afin que tout soit propre et fonctionnel.

## Salle polyvalente

Une étude est en cours pour l'installation d'une climatisation.

### Réservation de la salle

La demande de location s'effectue en mairie par mail ou par téléphone et la réservation ne sera enregistrée qu'après avoir reçu les chèques de caution et de location.

## Salle des mariages et salle des associations

Un portillon fermant à clé sera installé au pied des escaliers, ceci pour éviter des dégradations et autres.

## Cimetière

Des bacs à déchets ont été mis à disposition pour la Toussaint. Passée cette date, nous vous remercions de remporter chez vous les plantes, fleurs et autres pots, afin que le cimetière soit toujours très propre. Ce sera également une reconnaissance du travail effectué par les employés communaux qui ont toujours à cœur que le cimetière soit impeccable.



## Voirie



Les chemins ou portions de chemins des Pétillons, de la Revord, de Saint-Marcellin, de Blagneux, de Chalvin de Blagneux ont été reprofilés en enrobé, de même que la voie piétonne à l'entrée du village et les allées latérales de l'ancien cimetière.

## Fauchage des banquettes et talus

L'éparreuse ou le broyeur appartenant à la commune commençait à vieillir. Le Conseil municipal a décidé de confier à l'entreprise Fangeat de Poliénas ce travail, qui a été très bien réalisé en septembre.

## Elagage

Nous demandons aux locataires ou propriétaires d'arbres (noyers ou autres) d'élaguer les branches à l'aplomb intérieur des banquettes des fossés, ceci avant le 15 mars 2015.

Ensuite, la commune fera effectuer les travaux qui seront facturés aux dits propriétaires ou locataires.



## Center Parcs



Plusieurs élus de Chevières ont participé à la manifestation du 5 octobre à Roybon afin de cautionner ce projet et qu'enfin les premiers coups de pioche soient donnés.

## Appel de pompiers (18 ou 112)



Lorsque vous sollicitez les pompiers, le fait de faire le 18 ou le 112 et d'avoir quelqu'un au bout du fil déclenche automatiquement les secours. Prenez le temps de répondre aux questions qui vous sont posées, cela ne retarde pas l'intervention et au contraire permet de mieux la cibler.

# Au conseil municipal (suite)...

## SMICTOM

### **Rappel des horaires :**

Bureaux : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Déchetterie de St Sauveur : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 18h00 non-stop.

Déchets verts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h00.

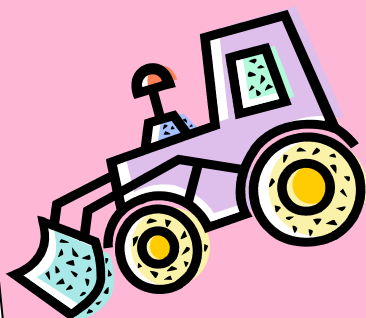
Les déchets qui ne vont pas dans les conteneurs doivent être emportés à la déchetterie. Compost pour jardins : il est disponible en déchetterie et gratuit.

## Déneigement

En cas de congères, veuillez appeler vos déneigeurs respectifs :

- Mr BRIALON Sébastien :  
06 81 64 01 21

- Mr ROUSSET Franck :  
06 72 14 73 28  
ou 06 75 79 46 05  
ou 06 47 96 24 84



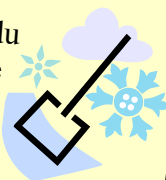
En cas de routes enneigées ou verglacées, n'oubliez pas d'emprunter les chemins départementaux qui sont salés, ça peut toujours éviter de stationner quelques temps dans les fossés des chemins de « traverses » ou raccourcis.

Nos déneigeurs sont des hommes courageux et dévoués. Malgré cela ils n'ont ni le temps ni les moyens de déneiger presque vers la porte de votre chambre !!! Si par hasard vous espérez quelques faveurs, il vaut mieux être sympas avec eux que dire « c'est normal que ». A bon entendeur Salut !!

## Sel de déneigement

Nous vous rappelons que du sel de déneigement est à votre disposition dans l'abri prévu à cet effet. N'attendez pas les premières chutes de neige pour faire vos réserves.

Pensez à apporter un contenant ( sac, seau) et une pelle.



## Dégradation des chemins suite à des coupes de bois



Les propriétaires forestiers, qui vendent ou exploitent des coupes de bois, devront le signaler en Mairie afin d'effectuer un état des lieux des chemins avant exploitation du bois.

L'exploitant devra remettre le chemin en état, faute de quoi, la commune fera effectuer les travaux et la facture sera adressée au propriétaire.

## Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter à Chevrières à partir de 2015, merci de vous inscrire à la Mairie avant le 13 décembre 2014.

## Recensement

Le recensement de la population s'effectuera à partir du 15 janvier 2015. Merci de réserver bon accueil à l'agent et de bien vouloir fournir rapidement tous les renseignements demandés.

## Vacances de Noël

Le secrétariat de mairie sera fermé du mardi 23 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015 inclus.

## Vœux 2015

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2015 et vous donne rendez-vous le dimanche 11 janvier 2015 à 10h00 à la Chevriéroise pour bien démarrer l'année !





## Chorale Gospel «Les Kumbayas »

**Le mardi soir, semaines impaires  
sauf vacances scolaires, de  
19h30 à 21h15**  
Salle polyvalence de Chevrières.

Après une première année joyeuse et inspirante,  
la chorale "les Kumbayas"  
ré-ouvre ses portes pour l'année 2014 - 2015.



Entre chants gospel et musiques d'ailleurs, les sonorités se mélangent et s'harmonisent.

C'est ainsi que 3 générations se retrouvent dans la simplicité, pour partager leur amour du chant.

Aucun pré-requis n'est demandé, l'envie d'être là suffit!

**Renseignements: Caroline 06 79 84 65 40**

## Yoga et Méditation



**Tous les Lundis de 19h à 20h**  
Salle polyvalente de Chevrières

C'est l'opportunité de venir découvrir les effets bénéfiques d'une pratique corporelle douce, adaptée à chacun.

S'offrir un espace hebdomadaire pour entretenir sa forme physique, retrouver une certaine souplesse, rechercher un calme intérieur...

*Un tapis de sol, un coussin,  
un vêtement chaud et une tenue confortable sont nécessaire.*

**Contacter Florence : 06 60 04 16 84**  
**[muditayoga.asso@gmail.com](mailto:muditayoga.asso@gmail.com) !**

|                                       |
|---------------------------------------|
| <b>Syndicat Intercommunal Solaire</b> |
|---------------------------------------|

## Rythmes scolaires

Dans le cadre de l'application de la législation sur les nouveaux rythmes scolaires, plusieurs réunions ont eu lieu pendant les années 2013 et 2014, pour aboutir au résultat suivant :

- Modification des horaires le matin afin que les élèves soient tous à l'heure dans leurs écoles respectives.
- Allongement de la pause méridienne, notamment à Chevières, ce qui permet deux services distincts à la cantine.
- Modification des horaires le soir afin que les élèves des quatre communes se retrouvent à la même heure à la sortie de l'école.
- Mise en place de la garderie le mercredi matin à partir de 7h30 et en fin de matinée jusqu'à 12h30.



# CHEVRIERES

|                 | Matin            | Après-midi        |
|-----------------|------------------|-------------------|
| <b>Lundi</b>    | 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 35 - 15 h 50 |
| <b>Mardi</b>    | 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 35 - 15 h 50 |
| <b>Mercredi</b> | 8 h 30 - 11 h 30 |                   |
| <b>Jeudi</b>    | 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 35 - 15 h 50 |
| <b>Vendredi</b> | 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 35 - 15 h 50 |

**MURIN AIS et ST APPOLINARD**

| Matin            | Après-midi        |
|------------------|-------------------|
| 8 h 40 - 11 h 40 | 13 h 20 - 15 h 40 |
| 8 h 40 - 11 h 40 | 13 h 20 - 15 h 40 |
| 8 h 40 - 11 h 20 |                   |
| 8 h 40 - 11 h 40 | 13 h 20 - 15 h 40 |
| 8 h 40 - 11 h 40 | 13 h 20 - 15 h 40 |



***Les classes du regroupement scolaires :***

Cette année, ce ne sont pas moins de 157 élèves qui ont repris le chemin de l'école au sein du regroupement pédagogique intercommunal par une belle journée ensoleillée.





Petite et moyenne section

à Chevrières

28 élèves  
Enseignante : Marie-Florence  
BITH

ATSEM : Marie-Gabrielle  
HUGONIN

Moyenne et grande section

à Chevrières

28 élèves  
Enseignantes : Sandrine BUSI et  
Patricia VEHIER

ATSEM : Rose CATALDO



CP—CE1

à Murinais

23 élèves  
Enseignantes : Sandra HOT  
et Lise LEGER



# Syndicat Intercommunal Scolaire (suite)

## CE1—CE2

### à Saint Appolinard

26 élèves

Enseignants : Marie-Pierre  
COHET et Laurent PATIN



## CE2—CM1

### à Chevrières

26 élèves

Enseignante : Laurie MARTIN



## CM1—CM2

### à Chevrières

26 élèves

Enseignants : Sylvie PARIS et  
Joël WAGNER





## ***Du côté des écoliers***

Une nouvelle année scolaire a débuté le mardi 2 septembre avec le changement du rythme de la semaine puisque maintenant les voix des enfants égaient aussi le village le mercredi matin.

Des enfants des quatre communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (Bessins, Chevières, Murinais et Saint Appolinard) se retrouvent à Chevières dans quatre classes : une classe de Petits-Moyens,

une classe de Moyens-Grands, une classe de CE2-CM1, et une classe de CM1-CM2.

Les classes de Chevières retrouveront encore cette année la classe de CP-CE1 de Murinais et celle de CE1-CE2 de Saint Appolinard pour des journées à thèmes ou à événements comme la journée festive de Noël, la journée sportive des Olympiades.

Parmi toutes les activités, nous pouvons retenir à nouveau la motivation des Petits et des Grands pour aller à la Bibliothèque Intercommunale située dans le même bâtiment que l'école maternelle : les élèves sont accueillis par des bibliothécaires et des lecteurs bénévoles et peuvent emprunter un livre pour lire chez eux.

### **Les ateliers « cuisine » à la maternelle**

Pour fêter les anniversaires du mois, les élèves prennent le rôle de petits cuisiniers. Les Moyens-Grands se spécialisent dans les gâteaux et les Petits-Moyens dans les salades de fruits !

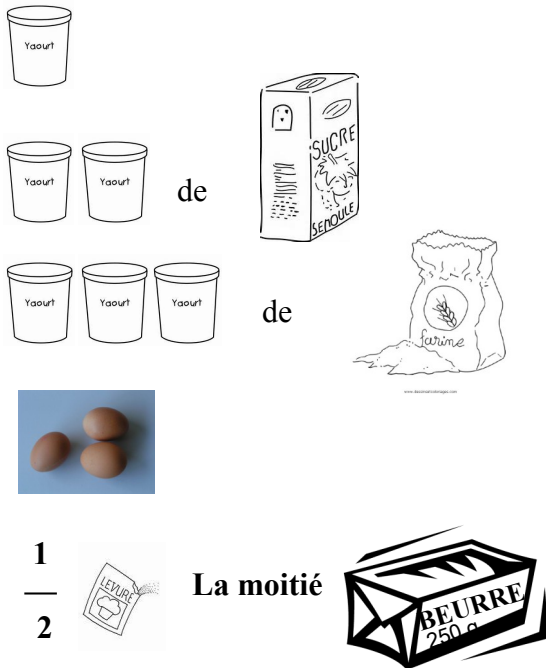
Les enfants et les maîtresses amènent les ingrédients et les fruits, lisent la recette, observent les fruits, parlent sur le goût, le toucher, les odeurs. Ils nomment les ustensiles. Ils verbalisent aussi les différents gestes.



# Du côté des écoliers (suite)

Les écoliers vous offrent la recette du gâteau au yaourt :

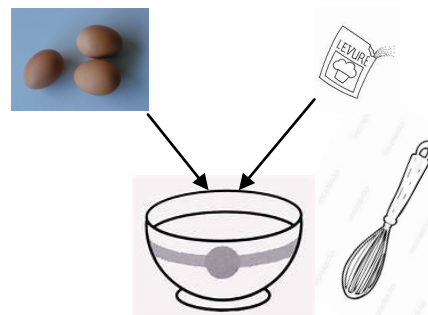
## Les Ingrédients :



## Les ustensiles :



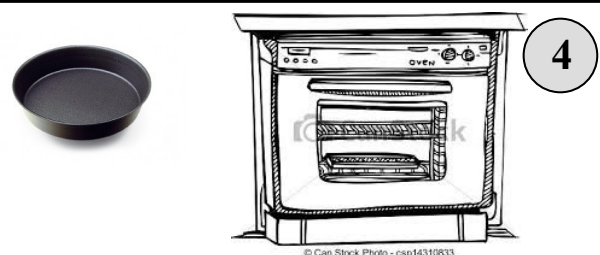
Mélanger le yaourt, le sucre, la farine et le beurre fondu



Ajoute les œufs et la levure. Remue avec le fouet



Dans la pâte, tu peux ajouter : des pommes, des abricots, ou d'autres fruits, des morceaux de chocolat...

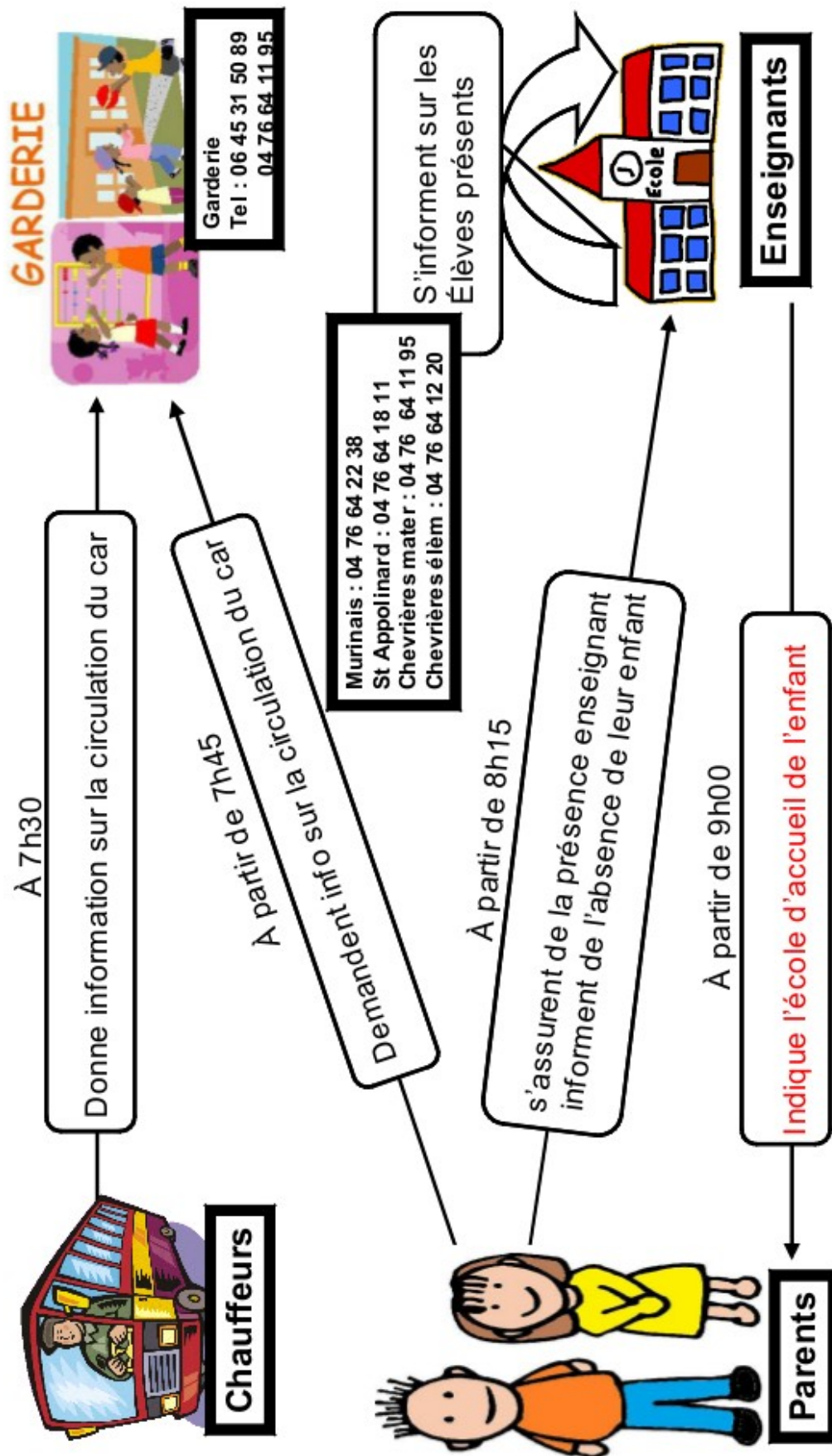


Verse la pâte dans le moule et fais cuire pendant 35 minutes à 180 °.



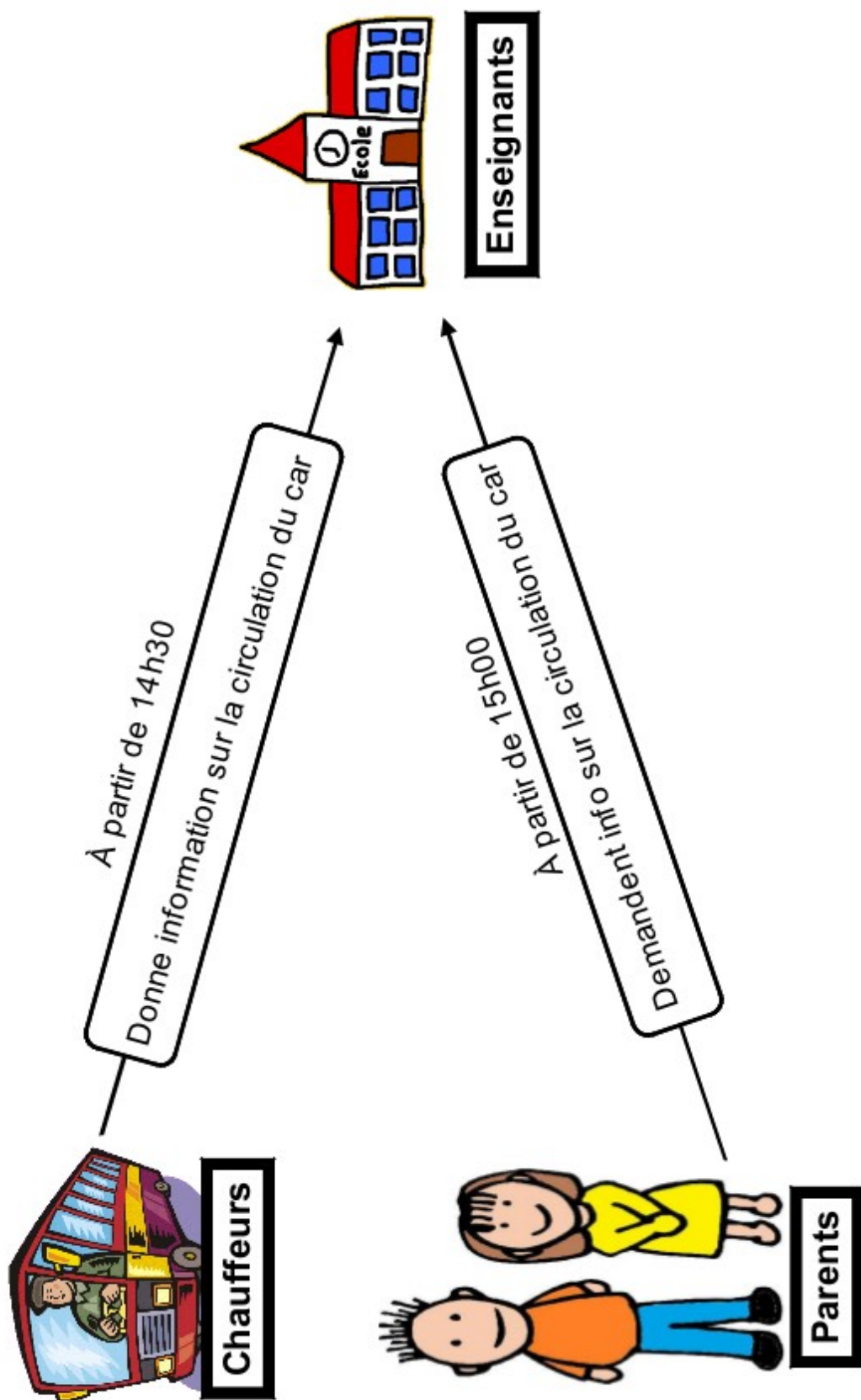
## *Ecoles : Consignes en cas de neige*

## Consignes en cas de neige : le matin



## Ecoles : Consignes en cas de neige (suite)

### Consignes en cas de neige : le soir





## Garderie Péri-scolaire

### *La cabotte à lou Petiot*

Située à l'Ecole Maternelle de Chevrières

Ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique :

Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Horaires d'ouverture :

7h30-8h30 et 16h00-18h45 lundi mardi jeudi vendredi

7h30-8h30 et 11h30-12h30 mercredi

Tél : 06.45.31.50.89

[lacabotte.chevrieres@laposte.net](mailto:lacabotte.chevrieres@laposte.net)

#### Info pratique :

**Nouveaux horaires liés au changement des rythmes scolaires :**

**7h30-8h30 et 15h50-18h45 lundi mardi jeudi et vendredi**

**7h30-8h30 et 11h30-12h30 mercredi**

L'équipe encadrante de la garderie composée de 3 personnes (Gaëlle, Josette et Marina) accueille les enfants du regroupement avant ou après l'école.

Depuis quelques mois grâce à l'arrivée d'une troisième personne le soir de 15h50 à 18h financé par le Syndicat Inter-communal Scolaire, la qualité d'accueil s'est consolidée : tous les soirs l'aide aux devoirs est proposée ; des activités (travaux manuels, jeux, livres, ...) en petit groupe adapté aux différents âges et envie des enfants sont dispensées.

Des projets avec des intervenants extérieurs se sont déroulés : conteuse, sculpture sur ballon, magicien pour Noël.

Le financement de l'association se fait grâce aux cotisations et règlements des parents, aux subventions de la communauté des communes, du RPI et autre ainsi qu'aux manifestations organisées.

Pour 2013/2014 l'année fût bien remplie :

Première vente de chocolat pour Noël, deuxième marché aux plants de légumes et fleurs, participation au mois d'août à la kermesse de Chevrières organisé par AEP et organisation de la buvette du rallye en partenariat avec les associations de la cantine et des parents d'élèves. Ce fut une journée riche en échanges entre différentes associations pour les enfants de l'école, de plus le bilan financier de cette manifestation pour les trois associations reste très positif.

Tout ceci contribue à garder un équilibre financier et crée une dynamique au sein de l'association très agréable.

**Merci** aux personnels de la garderie, à tous les bénévoles et aux communes du RPI car c'est grâce à tous ces acteurs que la garderie peut offrir un service de qualité en ayant toujours le souci de faire mieux pour les enfants.





# Cantine Scolaire Des Coteaux

## L'équipe de la cantine

La cantine scolaire des coteaux, qui s'occupe d'assurer quotidiennement les repas de nos enfants sur les sites de St Appolinard, Chevrières et Murinais, a constitué son bureau lors de l'assemblée générale du 24 juin 2014 :

Présidente : Emilie MUNTZ  
Vice-présidente : Marie-Hélène AFONSO  
Secrétaire : Emmanuelle RIGOUDY  
Vice-secrétaire : Elodie RONZIER  
Trésorière : Julie CHAIZE  
Vice-trésorière : Mélanie TESTOUD  
Membres actifs : Christelle FODOR,  
Laurence CHEVALLIER,  
Christelle SAPORITO

Pas de changement dans l'équipe qui encadre les enfants :

Sur Chevrières :  
Orquidia MARQUES-PERREIRA  
Eliane GERBE  
Louisa ALLALOU  
Philippe GUTIERREZ  
Claudette GOUY

Sur Murinais :  
Rose CATALDO

Sur St Appolinard :  
Christian UZEL

## Le fonctionnement

Pas de changement cette année dans le fonctionnement des inscriptions sur Iconito : chaque famille possède ses identifiants et doit inscrire ses enfants à la cantine via le portail internet **psm.guichet-public.fr**

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le temps de la pose méridienne des enfants sera accru et passera à 2h05 sur Chevrières et 1h40 sur Murinais et St Appolinard, contre environ 1h30 précédemment.

Pour Chevrières, 2 services distincts s'échelonnent de 11h30 à 13h20 : tout d'abord les petits de maternelle vont manger pendant que les grands sont en récréation, puis c'est le tour des grands de passer à table, quand les petits sont en récréation. Vers 13h25, les petits passent aux toilettes pour être prêts à passer à la sieste, directement à l'entrée en classe.

Pour les sites de St Appolinard et de Murinais, un seul service intervient à 11h40, suivi d'un temps de récréation et d'une reprise des classes à 13h20.

## Spectacle « Le P'tit cirk » par la compagnie Commun Accord

Mardi 24 juin, afin de clore l'année scolaire sur une note festive, la cantine a organisé pour la deuxième fois une journée repas - spectacle destiné à tous les enfants du regroupement. Les classes de Murinais et St Appolinard sont allées à pied retrouver leurs camarades à Chevrières afin de partager le pique-nique tous ensemble dans les cours d'école.

Ils ont ensuite assisté au spectacle « le P'tit Cirk », représentation qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de Chevrières. Petits et grands ont apprécié les différents tableaux de jonglerie, d'équilibristes, les ombres chinoises, et autres incontournables du cirque... Ce fut une très belle journée.



## **Remerciements**

Le bureau de la cantine tient à remercier tous les parents, qui tout au long de l'année participent à l'organisation et au déroulement de ses manifestations, telles que la vente de pognes, ou le service du repas de Noël... Merci également aux élus des 4 communes pour leur soutien, et le temps qu'ils consacrent à notre association.

## **Contacts pour joindre la cantine :**

Téléphone : 04.76.64.37.92 (répondeur relevé à 10h les matins d'école)

Mail : [cantinescolairedescoteaux@orange.fr](mailto:cantinescolairedescoteaux@orange.fr)

Boîtes aux lettres : à Chevrières, Murinais et St Appolinard



# Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

## Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard

En 2014, l'APE a tout d'abord organisé son traditionnel Panier garni pour les fêtes de Pâques en Avril.



Quelques nouveaux produits étaient présents dans ce panier cette année !

Merci aux familles qui ont participé à la réussite de cette opération et aux producteurs locaux.

L'opération sera reconduite sur 2015 avec encore de nouveaux produits au rendez-vous !!

En Mai, vous avez pu acheter des Sacs cabas personnalisés des dessins de nos enfants à l'occasion de la fête des mères. Cette nouvelle opération a rencontré un franc succès. L'initiative sera très probablement reconduite sur 2015.

Le 27 Juin, la Fête de l'école, qui se déroulait dans la joie et la bonne humeur fût une grande réussite grâce à votre présence et à une météo très clémente !! Pêche à la ligne, jeux en bois et maquillage ont fait la joie de tous les enfants avant qu'ils offrent aux parents, familles et amis un très beau spectacle de chants. Nous remercions et félicitons les enseignants pour cette magnifique prestation.

En 2015 nous espérons le même succès et encore plus de bénévoles pour nous aider à tenir nos stands pour nos enfants. Merci aux bénévoles et aux maitresses qui ont permis que nos stands soient nombreux !







Après le spectacle, ce fût l'heure du tirage de la tombola dotée par de nombreux artisans et commerçants locaux que nous remercions pour leur immense générosité.

Et pour finir la soirée, des plateaux repas étaient proposés par [la Charcuterie des Coteaux.](#)

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participés à cette belle fête tant attendue par tous les enfants du R.P.I.

Les vacances venaient d'attaquer pour les enfants mais l'A.P.E. se joignait à la Cantine et à la Garderie pour la buvette du **RALLYE**.

Malgré l'annulation de la spéciale du vendredi soir et d'une météo un peu capricieuse, les passionnés du volant et des moteurs vrombissants furent au rendez vous le samedi tout au long de la journée.



# Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

## Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard (suite)

Encore merci à tous les bénévoles des diverses associations de leur présence et de leur disponibilité pour la préparation, la participation et le rangement de cette manifestation.

Après celle-ci une pause estivale était bien méritée.

C'est grâce à toutes ces manifestations, que l'A.P.E. a pu financer diverses activités et sorties scolaires tel que les sorties de ski, le spectacle et le gouter de Noël, les ateliers cirque, la fête de l'école, le gouter des olympiades, ..... .

Afin de continuer à faire vivre l'association et offrir à nos enfants encore d'autres sorties, animations nous avons toujours besoins de nouveaux bénévoles.

### **L'heure de la rentrée a sonné !!**

L'assemblée générale du 29 septembre a permis de renouveler le bureau, les membres élus sont :

**Présidente** : Laëtitia ALONSO (Chevrières)

Vice-présidente (Bessins) : Marianne MOUNIER VEHIER

Vice-présidente (Chevrières) : Alexandra MONTEL

Vice-présidente (Murinais) : Françoise LAUTURE

Vice-présidente (St Appolinard) : Adeline PEVET

**Trésorière** : Vanessa DUMINY (Bessins)

Vice-trésorière : Cristelle RIMET-MEILLE (Bessins)

**Secrétaire** : Elodie RONZIER (Chevrières)

Vice-secrétaire : Christelle SAPORITO (St Appolinard)

L'association remercie tous les membres élus qui nous quittent pour leur implication et leur dévouement qu'ils nous ont donné tout au long de l'année et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

Après l'élection du bureau, l'A.P.E. se remet en route pour l'organisation du **MARCHE DE NOEL** qui aura lieu, **le samedi 06 Décembre**, à la salle des fêtes de Chevrières.

Des ateliers de confections d'objets de Noël sont en cours de préparation (couronne, centre de table, ....) ; ces objets seront mis à la distribution sur les étals du marché ainsi que les décorations issus des ateliers créations réalisés par les petites mains de nos écoliers.

Vous trouverez aussi :

- votre **sapin** (à commander au préalable par l'intermédiaire du cahier de liaison des enfants)
- une **buvette et un point de restauration** qui raviront les papilles de petits et grands (surtout avec le traditionnel vin chaud à la cannelle)
- un succulent **poulet aux langoustines accompagné de sa polente** a emporté pour finir la soirée en beauté. Pour ce dernier, vous trouverez ci-joint un bulletin de réservation.

Et pour nos **enfants**, ils pourront, tout au long de l'après midi, se faire **photographier** sur les genoux de notre cher et tendre **Père Noël** qui les écoutera tendrement et qui leur offrira des papillotes et faire **maquiller** leur jolie petite frimousse.

**Deux nouveautés** viendront embellir cette journée cette année, avec :

- **la venue de divers artistes et artisans locaux** qui viendront nous faire découvrir leur talent et leur savoir faire
- **et la venue d'un magicien** qui nous proposera tout d'abord de la sculpture sur ballon puis il nous présentera son spectacle de magie vers **18h30**.

Si vous souhaitez aider l'association dans ces manifestations vous êtes les bienvenus. Vous pouvez prendre contact avec l'APE par le biais de l'adresse mail suivante : [ape38160@gmail.com](mailto:ape38160@gmail.com) ou dans notre boîte aux lettres en face de la mairie de Chevrières.

**Les membres de toute l'association vous souhaitent à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.**







## Amicale des sapeurs pompiers de Chevrières - Murinais

### Arrivée et départ :

Cette année trois nouvelles recrues sont venues renforcer les effectifs : Charlie Buisson, Jean Gaillard et Etienne Mestre. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Nous déplorons cependant deux départs Sarah Berlandis et Jean Claude Blanc. Nous les remercions pour le temps passé auprès de l'équipe et rappelons que c'est grâce au dévouement de chacun, à leur disponibilité, leur enthousiasme et dynamique que les sapeurs pompiers peuvent assurer chaque départ sur les différentes communes qui sont Chevrières, Murinais, Saint Appolinard et Bessins et en 2<sup>ème</sup> appel sur Saint Vérand et en renfort si besoin sur d'autres communes.

L'essentiel des interventions sont du secours à personnes, accidents de la route et incendies.

### Calendriers :

A partir de novembre les sapeurs pompiers passeront chez vous pour vous proposer leur calendrier. Cette année les classes de CP et CE1 2013/2014 ont mis la main à la pâte, en effet le calendrier a pour thème « les pompiers vus par les enfants » et de beaux dessins des enfants d'ici et des communes environnantes l'illustrent.

Nous vous remercions pour le chaleureux accueil que vous nous témoignez chaque année.

### Journée Boudins :

**Nouveauté :** ventes de boudins sur un seul jour le samedi.

La traditionnelle journée boudins aura lieu le samedi 24 janvier 2015. La vente débutera à 10h à la salle des fêtes de Chevrières.

### La Sainte Barbe :

La Sainte Barbe aura lieu le samedi 10 janvier à Murinais.

C'est une cérémonie très importante pour les pompiers et leur famille, un véritable temps fort, un moment où on se retrouve mais pas seulement pour partir en intervention, c'est un jour privilégié pour réaffirmer la cohésion du groupe, rendre hommage aux anciens et actuels pompiers.

### Quelques chiffres :

245 000 sapeurs pompiers en France

193 000 sapeurs pompiers volontaires

40 000 sapeurs pompiers professionnels

12 000 militaires

11 700 interventions par jours soit une intervention toutes les 7.4 secondes.

Courage et dévouement peut résumer la vie d'un pompier, l'importance est mise sur le groupe et sa capacité à toujours pouvoir répondre rapidement à une demande de secours quelle que soit l'heure à laquelle elle parvient.

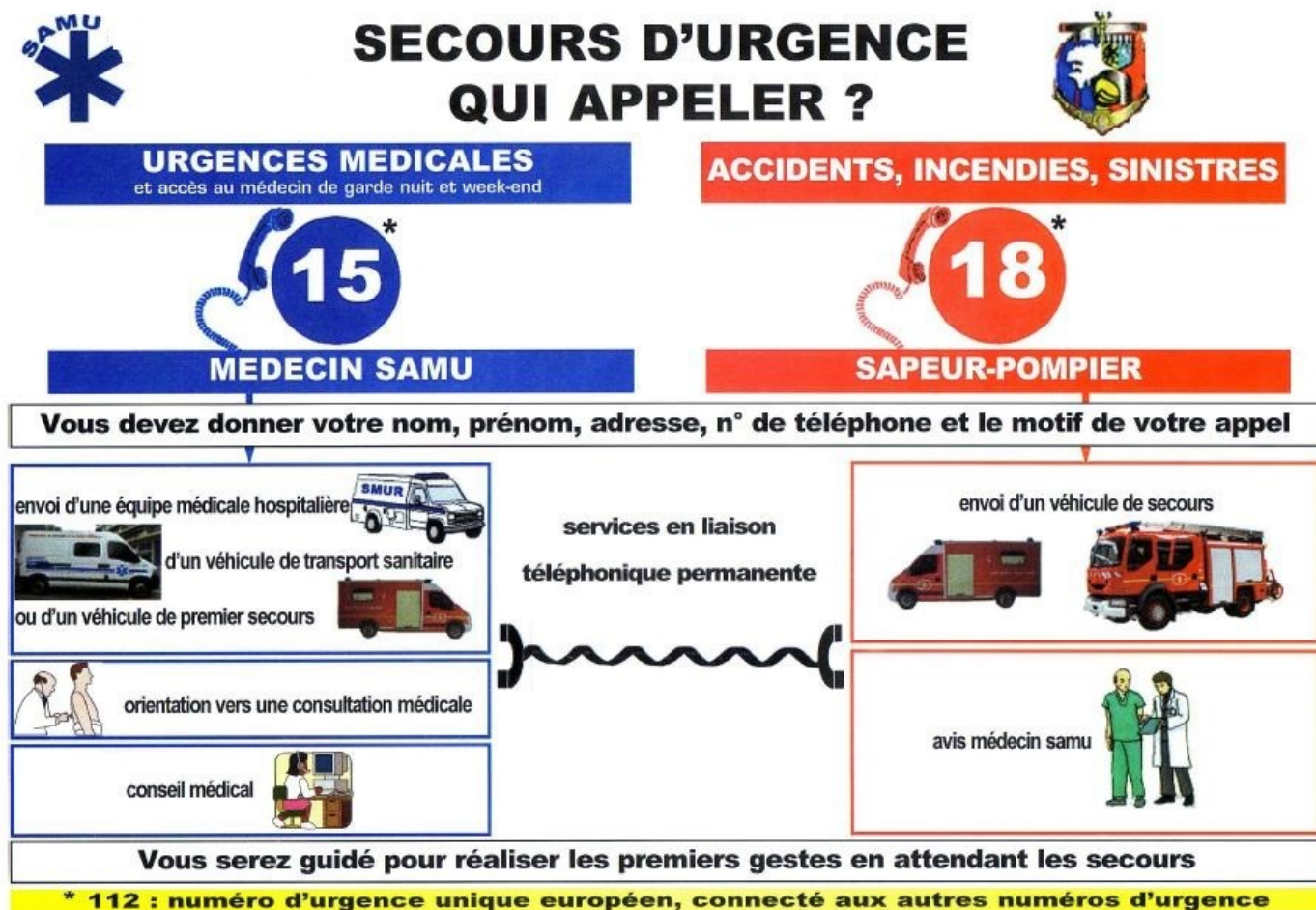
## Le courage :

Un seul homme ne peut combattre un incendie, s'opposer à un fléau, combattre la mort chez les autres, nos pompiers, émanent de la population, ils sont fort ensemble, le courage est collectif. Le courage signifie la vertu de l'équipe où chacun va tenir son rôle.

## Le dévouement :

C'est l'inlassable disponibilité du groupe toujours prêt à répondre à l'appel quel que soit le moment ou les circonstances, c'est la préoccupation permanente de toujours mieux se former, mieux s'organiser pour porter un secours plus performant le jour que la veille.

Nous sommes toujours à la recherche de sapeurs pompiers volontaires. Alors si vous êtes motivé, désirant être utile à la collectivité et vivre des moments de solidarité, n'hésitez pas à prendre contact avec le lieutenant Roger Pain, chef de caserne.



# Compagnie théâtrale La Bartifelle

Samedi 18 octobre, a été une journée riche en événements pour **la Bartifelle**. Cette compagnie théâtrale, créée en 1984, a organisé une manifestation pour **célébrer ses 30 ans**. A cette occasion, elle a installé une exposition dans la salle des fêtes. Tout l'après-midi, des dizaines de personnes ont pu admirer les costumes, photos et vidéos retraçant la trentaine de spectacles que cette troupe a montés et produits à Chevrières et dans les communes avoisinantes.

En soirée, une manifestation un peu plus officielle, présidée par Pierre Montel, en présence du maire Jean-Michel Rousset et de Chantal Cornier/Ferrand metteur en scène fondatrice, a permis de se replonger dans l'histoire de cette association « qui fait honneur à Chevrières » comme l'a affirmé le maire qui l'a soutenue lors de ses premiers investissements.



## **Nouvelle saison, nouvelle pièce**

Cette année la troupe travaille une comédie « Lord ou l'argent », écrite par d'Anny Dupray ». 7 comédiens seront sur les planches : Richard, Pascale, Véronique, Catherine, Ambre, Louisiane et Paola.

Il s'agit d'une comédie en 3 actes : Armelle et Maria, deux sœurs, tiennent la maison d'hôtes « les étoiles défilantes », où elles tentent de grappiller des revenus supplémentaires par les consultations d'Armelle. Un Lord Anglais et un château vont quelque peu perturber leurs habitudes.

## **Dates à retenir, à la salle des fêtes de Chevrières:**

- **Première** : le samedi 21 février, à 20h30.
- Ensuite, dimanche 22 février, à 15h;
- **La dernière** le 16 mai à 20h30.





# Art floral

Les ateliers d'art floral ont recommencé samedi 11 octobre et c'est avec beaucoup d'attention que les élèves ont écouté les conseils de leur professeur Dominique Ferrier de l'association Floriscola . Après 4 heures de créativité , chacune est repartie avec ses compositions florales intitulées " pyramide gourmande " et " vendange tardive " .



La bonne humeur et la convivialité sont toujours au rendez-vous durant cette matinée trimestrielle tant attendue .



## **Programme des prochains ateliers :**

Les ateliers d'art floral ont recommencé samedi 11 octobre et c'est avec beaucoup d'attention que les élèves ont écouté les conseils de leur professeur Dominique Ferrier de l'association Floriscola . Après 4 heures de créativité , chacune est repartie avec ses compositions florales intitulées " pyramide gourmande " et " vendange tardive " .

La bonne humeur et la convivialité sont toujours au rendez-vous durant cette matinée trimestrielle tant attendue . Le prochain atelier aura lieu le 13 décembre pour préparer un "Noël pétillant " , thème du prochain cours .

### **Programme des prochains ateliers :**

#### **Samedi 13 Décembre 2014 : Noël Pétillant**

Flûtes enchantées : Réalisation de plusieurs supports festifs pour un chemin de table

#### **Samedi 28 Mars 2015 : Matières**

Bouquet sphérique : Réalisation d'un bouquet

Mille-feuilles : Travail de la mousse florale de couleur

#### **Samedi 6 Juin 2015 : La Plage**

Coquillages et bois flotté : Réalisation d'une composition libre autour du bois flotté (j'apporte du bois flotté et des coquillages)

Créations Estivales : Invitation au lâcher prise (j'apporte 1 ou plusieurs objets insolites , patinés par le temps pouvant contenir de la mousse florale)

### **Tarif :**

entre 47,50 € et 52 ,50 € suivant le nombre d'ateliers choisis + adhésion à l'association 5€

### **Pour tout renseignements :**

FLORISCOLA : Marie Hélène RENAUD 06 03 03 31 37 Ou : [Floriscola@gmail.com](mailto:Floriscola@gmail.com)

# A.E.P

## Association d'éducation populaire

### KERMESSE 2014

A neuf heures, sous un soleil timide, le Père Richard a célébré la messe animée par la Chorale Paroissiale. Ensuite les enfants ont pu profiter de la pêche à la ligne pendant la dégustation de café et croissants. Les « pâtisseries maisons » ont été très vite vendues pour compléter le repas dominical. Les possesseurs de billets de la roue du bonheur se sont installés fébriles espérant repartir avec un lot.



Nombreux ont été les gagnants.  
Seuls les barmans sont restés fidèles à leur poste pour la pause-déjeuner.

A 13h30 les cannes de la pêche à la ligne étaient de nouveau disponibles tandis que boulistes s'inscrivaient aux concours de pétanque en triplettes. En même temps le clown « POUNEZ, GARCON DE PISTE » installait son décor.

Dès 17h30 le spectacle commençait, les plus courageux montaient sur scène pour un numéro d'équilibriste ou de magie en duo avec l'artiste. Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Comme prévu vers 19h toutes les bonnes volontés étaient en place pour le ballet « repas ravioles », la musique battait son plein et la soirée s'est achevée tard dans la nuit.

La kermesse 2014 a été une réussite grâce à la participation de toutes les bonnes volontés que nous tenons à remercier chaleureusement.

# ***Paroisse Saint Luc du Sud Grésivaudan***

**Maison Paroissiale** située 6 Boulevard Riondel à Saint Marcellin

☎ 04 76 38 12 84                      secr.paroisse.st.luc@free.fr

Les heures de permanence sont les suivantes :

- mardi – mercredi – jeudi - samedi de 9h à 12h
- vendredi de 9h à 12h et de 17h à 19h

**Catéchèse** : Si vous voulez que votre enfant soit catéchéisé vous pouvez contacter les personnes suivantes :

|                    |                  |     |
|--------------------|------------------|-----|
| Sabine GARELLI     | ☎ 04 76 38 55 91 | CE1 |
| Maryse PETINOT     | ☎ 04 76 38 24 21 | CE2 |
| Marion BRUN        | ☎ 04 76 36 69 91 | CM1 |
| Michèle PELLOTTIER | ☎ 04 76 64 92 59 | CM2 |

**Aumônerie des jeunes** : ☎ 04 76 38 53 11 / aajc.aumonerie@free.fr  
(collégiens et lycéens)  
Myrtille MACIA ☎ 06 12 66 21 96

**Mariages** : si vous envisagez de vous marier en 2015, il faut sans tarder vous manifester à la Maison Paroissiale afin d'établir un planning des célébrations.

**Baptêmes** : prendre rendez-vous avec le prêtre à la Maison Paroissiale.

## **Noël** :

Le 21 décembre à 15h00 à l'Église de Chatte, un après midi chants de Noël vous sera proposé dans différentes langues (anglais, portugais etc...)

Pour les **messes de Noël** vous trouverez tous les horaires et les lieux sur les feuilles hebdomadaires, sur le Mémorial ou sur les tableaux d'affichages des différentes Églises de la Paroisse.

Dans notre Église de Chevrières, une petite crèche est toujours installée à partir du 1er dimanche de l'avent aussi vous pouvez venir la voir et pourquoi pas prier.

Si vous avez des intentions de messes à donner lors des eucharisties dans notre Église, vous pouvez vous adresser à Andrée MONTEL.

**Nous vous souhaitons de passer un Bon Noël dans la paix et la joie, de bien finir l'année 2014 et de commencer 2015 avec nos meilleurs vœux.**





# Club du golat

Comme chaque année, le club a eu de nombreuses activités:

## **Sortie à Beauvoir**

Le mercredi 6 août, une sortie détente était organisée au Couvent des Carmes à Beauvoir: merveilleuse journée avec le soleil, visite du musée, repas. L'après midi jeux de cartes et de boules étaient au rendez vous.



## **Anniversaires le 17 septembre**

Comme il est de tradition, les membres du Club se sont réunis pour fêter les anniversaires. Vingt personnes dont l'âge se termine par 0 et 5 et les plus de 90 ans se sont vu remettre, une orchidée pour les dames et des bouteilles de bon vin pour les messieurs.

Personne n'a oublié Bernadette Rousset, une fidèle du club, qui est aujourd'hui en long séjour. Une fleur lui a aussi été remise pour ses 90 ans.

Un apéritif a été offert par la municipalité que le club remercie sincèrement, suivi d'un excellent repas servi par le traiteur Didier. Les blagues et les chansons ont ponctué ce moment convivial.

## **Remise de médailles**

Ces anniversaires ont été marqués par la remise de médailles à deux de nos membres : Suzanne Ferrieux et Michel Rousset.

Daniel Champon, président, retrace la carrière de chacun et laisse la parole à M. Chollat, vice-président de la Fédération, à M. Bazzoli, administrateur du canton, et à M. Jean-Michel Rousset, maire qui présentent à nos récipiendaires leurs félicitations et encouragements pour ces nombreuses années de participation et de dévouement.

Suzanne a été secrétaire adjointe, puis secrétaire pendant 16 ans. Elle possède l'art de la décoration et de la photographie, sait aussi prévoir et accueillir chaleureusement. Merci à toi Suzanne pour tous les montages photos que tu as réalisés au fil de nos différentes rencontres, pour tous les clichés que tu as distribués à chacun de nous, pour tous les bouquets et les menus que tu as fabriqués pour rendre nos tables plus festives.

Michel a été membre du Conseil d'administration de 1990 à 2007, président de notre club de 2007 à 2011 et à nouveau membre du C.A. jusqu'à aujourd'hui. Il s'est distingué par son sens de l'organisation et du rangement, son amabilité et sa jovialité. Merci aussi à toi Michel pour toutes ces tables et toutes ces chaises que tu as installées puis empilées lors de nos nombreuses réunions.



Si ces animations et décorations ont pu avoir lieu, c'est bien grâce à la volonté, à la ténacité, au don de soi de notre président Daniel Champon qui ne compte pas son temps pour que notre club soit un lieu de rencontre chaleureux où tous les membres aiment se retrouver. Merci Daniel !

### **Festival du film de montagne à Autrans**

Il est prévu le 3 ou 4 décembre (à confirmer) il est ouvert à tous. Prendre contact avec Daniel avant le 20 novembre.

### **Concours de coinche.**

Il aura lieu le mercredi 19 novembre.

### **Repas de Noël**

Le 17 décembre, nous cloterons nos activités par le traditionnel repas de Noël avec une animation.

**Nouveau** : La Fédération des Aînés Ruraux s'appelle aujourd'hui Génération Mouvement. Elle peut accueillir toutes les personnes qui le désirent, retraitées ou non. Les mamies qui veulent garder leurs petits enfants lors de nos rencontres peuvent le faire. Ils sont assurés moyennant l'acquittement d'une cotisation.

**Le Club du Golat souhaite à tous une bonne fin d'année.**

# Salle polyvalente « La Chevriéroise »



## TARIFS DE LOCATION 2015

*Fixés en Assemblée générale du 14 novembre 2014- Nouvelles réservations*

### Pour les habitants de Chevrières

|                                                                |                |
|----------------------------------------------------------------|----------------|
| Location de la salle                                           | 150 €          |
| <b>Location ½ salles pour activité sans sono et sans repas</b> | <b>90 €</b>    |
| Location de la chambre froide mobile                           |                |
| Sur place                                                      | 60 €           |
| Déplacée                                                       | 120 €          |
| <b>Location préau</b>                                          | <b>gratuit</b> |
| <b>Location table et banc (AAEP)</b>                           |                |

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

### Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

|                                        |       |
|----------------------------------------|-------|
| Location de la salle                   | 400 € |
| Location de la chambre froide mobile   |       |
| Sur place uniquement                   | 200 € |
| Location du préau                      | 80 €  |
| <b>Location tables et bancs (AAEP)</b> |       |

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000 € restituable à l'état des lieux

### 3. Pour les Associations chevriéroises

(Uniquement si la manifestation organisée a un but lucratif)

|                                                            |       |
|------------------------------------------------------------|-------|
| Location de la salle entière                               | 100 € |
| Location ½ salles pour activité sans musique et sans repas | 50 €  |
| Location de la chambre froide mobile                       |       |
| Sur place                                                  | 30 €  |
| Déplacée                                                   | 60 €  |

---

#### Location petit matériel :

|                                                 |             |
|-------------------------------------------------|-------------|
| <b>Cafetière ou percolateur</b>                 | <b>10 €</b> |
| <b>Friteuse</b>                                 | <b>10 €</b> |
| <b>Hot dog</b>                                  | <b>10 €</b> |
| <b>Four Micro Onde</b>                          | <b>10 €</b> |
| <b>Cuit vapeur</b>                              | <b>10 €</b> |
| <b>Vaisselle et verres</b>                      | <b>20 €</b> |
| <b>Lave vaisselle (caution spécifique 200€)</b> | <b>30 €</b> |

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 100 € restituable au retour en bon état du matériel en cas de location de matériel indépendamment de la salle



# Louer la salle polyvalente en 2015



C'est facile et c'est économique :

Vous pouvez réserver en 2 clics :

24 heures sur 24 en en faisant la demande à l'adresse mèl suivante :

*[lachevrieroise@orange.fr](mailto:lachevrieroise@orange.fr)*

Attention il faut réserver bien à l'avance !

En 2015 de nombreux week-ends sont déjà réservés

Si vous ne pouvez utiliser internet, vous pouvez réserver auprès de Nicole au 04 76 64 10 56.

# Louer le barnum en 2015

*Pour vos manifestations en plein air : mariages, fêtes, expos, buvettes, orchestres, sonos ...*

**Louez le BARNUM du Clac**

**12 m X 6 m**

**Renseignements : Richard au 06 48 49 96 74**

*Inclus dans la location vous bénéficiez d'une aide au montage et au démontage ainsi que du transport du module.*

## **Tarifs :**

**200 €** pour les Chevriérois

**100 €** pour les associations chevriéroises

**300 €** pour les autres locataires

## Attention !



### Pas de lingettes dans les toilettes !!!

Les lingettes de toute nature (hygiénique, nettoyante, démaquillante, désinfectante...) ainsi qu'un certain nombre d'autres déchets sont **un fléau** pour les équipements et les réseaux d'assainissement de notre collectivité mais également pour l'environnement. Même si les canalisations d'eaux usées sont communément appelées « Tout-à-l'égout », elles ne peuvent pas **TOUT** accepter.

#### Biodégradable oui, soluble non...

Si la communication des industriels laisse à penser le contraire, la durée du trajet entre les toilettes et la station d'épuration est trop courte pour que les lingettes et autres déchets aient le temps de se décomposer. Il est donc important de rappeler quelques chiffres sur la durée de vie des déchets :

|                                            |                     |
|--------------------------------------------|---------------------|
| ▪ Papier toilette :                        | 2 semaines à 1 mois |
| ▪ Mouchoir en papier :                     | 3 mois              |
| ▪ Mégot de cigarette :                     | 1 à 2 ans           |
| ▪ Couche jetable, serviette hygiénique :   | 400 ans             |
| ▪ Lingette, tampon hygiénique, compresse : | 400 ans             |

#### 20 tonnes de déchets par an

C'est plus de **20 tonnes par an** de ces déchets qui sont collectées dans les réseaux d'eaux usées ou à l'entrée de la station d'épuration causant d'importants désordres sur ces ouvrages.

Les fibres très résistantes des lingettes ou d'autres déchets sont à l'origine de casses ou d'usure prématurée des équipements (dégrilleurs, pompes...) nécessaires au bon fonctionnement du réseau. Elles constituent également un risque important pour la pérennité des installations d'assainissement non collectif et un surcoût de leur entretien.



#### Un coût pour la collectivité = un coût pour l'usager

Les coûts imputables à la présence de ces déchets interdits dans les réseaux d'assainissement et à leur élimination se chiffrent en **dizaine de milliers d'euros par an**. Ces coûts sont malheureusement mais réglementairement directement répercutés sur le tarif de l'assainissement de notre collectivité.



**Ce qu'il ne faut pas jeter aux toilettes, à l'évier ou à l'égout**

|                                                                                     | Type de déchets                                                  | Filière d'élimination                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
|    | Lingettes de tout type                                           | ORDURES MENAGERES (Moloks)                      |
|    | Serviettes ou tampons hygiéniques                                | ORDURES MENAGERES (Moloks)                      |
|    | Couches jetables                                                 | ORDURES MENAGERES (Moloks)                      |
|   | Huiles de friture, graisses de cuisson...                        | DECHETTERIE                                     |
|  | Huiles de vidange, huiles moteur...                              | DECHETTERIE                                     |
|  | Solvants, Peintures, acide, soude...                             | DECHETTERIE                                     |
|  | Tous types d'hydrocarbures (fuel domestique, gasoil, essence...) | ELIMINATION PAR PROFESSIONNEL SUR FILIERE AGREE |
|  | Médicaments                                                      | PHARMACIE (CYCLAMED)                            |

**Aidez-nous et protégeons l'environnement !  
Ne jetez pas vos lingettes et autres déchets  
dans les toilettes !**



# Prévention et notice informative sur Ebola



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## FICHE REFLEXE

### DETECTION D'UN CAS SUSPECT EBOLA

#### MESURES DE PRECAUTION POUR LES AGENTS

##### AU QUOTIDIEN

- Aucun moyen de protection personnel n'est préconisé (masque, gants...)
- Lavage des mains à l'eau + savon (respect des mesures d'hygiène classique)
- Pour les personnes recevant du public, gardez une distance de séparation normale

##### EN CAS DE CONTACT AVEC LES LIQUIDES CORPORELS D'UN MALADE AYANT LES SYMPTOMES DU VIRUS

- Lavage abondant des zones du corps ayant été en contact avec de l'eau et du savon et désinfection grâce aux solutions hydro-alcooliques ou une solution qui contient de la javel (Dakin)
- Information sans délai du service médical dont l'agent dépend

#### PRINCIPES DE PRISE EN CHARGE D'UN CAS SUSPECT

- Isoler le malade si possible dans une pièce fermée, en évitant tout contact et en lui demandant de se couvrir le nez et la bouche, éventuellement avec un masque chirurgical ;
- Appeler le centre « 15 » en faisant explicitement mention de la suspicion de cas Ebola ;
- Se laver les mains après tout contact direct ou indirect avec la personne symptomatique ;
- Relever l'identité de toute personne ayant eu un contact direct ou une proximité directe avec la personne symptomatique comme, par exemple, dans une file d'attente ;
- Seule la pièce dans laquelle a été détecté le cas suspect doit être évacuée ;
- Ne pas toucher aux affaires du cas suspect
- Se signaler auprès des autorités sanitaires comme ayant eu un contact direct avec le cas suspect
- Neutraliser les lieux évacués en attente du résultat des examens médicaux effectués sur le cas suspect, si ceux-ci sont positifs, désinfection des lieux



# Notice informative - virus Ebola

## Pays concernés

**Au 8 octobre 2014**, 5 pays sont concernés : **le Libéria, la Guinée-Conakry, la Sierra Leone, le Nigéria et la République Démocratique du Congo**. Le seul cas contracté hors d'Afrique (Espagne) concerne un personnel soignant qui était en contact immédiat avec un patient infecté et pratiquait des gestes soutenus et invasifs. Le contact avec les liquides biologiques d'un malade présentant des signes cliniques est la condition indispensable pour contracter la maladie. Il n'y a pas d'autre mode de contamination à ce jour.

## Modes de transmission



Compte tenu des caractéristiques du virus Ebola, le **risque de contamination d'un fonctionnaire de police pour les missions policières habituelles n'est pas à craindre à ce stade.**

Ce virus se transmet d'homme à homme par contact direct avec le sang, les liquides et les tissus corporels (salive, urine, vomissements, etc.) des personnes et des animaux infectés, malades ou morts. Le virus ne se transmet qu'après apparition des premiers symptômes (**fièvre élevée, maux de tête et faiblesse intense**) chez le sujet infecté : une personne qui ne présente aucun symptôme n'est pas contagieuse.

Ce virus n'est transmis qu'en cas de contact physique avec un malade. L'échange de marchandises, d'argent, de papiers ou la piqure de moustiques ne sont pas des vecteurs de transmission. Il n'y a pas de transmission respiratoire du virus Ebola (contrairement à la grippe). **Durant la période d'incubation, c'est-à-dire le temps durant lequel le patient malade ne présente pas de signes cliniques de sa maladie (de 2 à 21 jours, avec une moyenne de 8 jours), celui-ci n'est pas contagieux.**

**Une personne qui ne présente aucun symptôme n'est pas contagieuse.**

**Au stade contagieux, la maladie est extrêmement invalidante et donc très reconnaissable : un malade du virus Ebola est très affaibli, ne peut se déplacer, ni voyager, ni se débattre.**

## Précautions à prendre



① Pour les fonctionnaires en poste en France (aéroports, centre de rétention administrative, commissariats, et autres services) aucune mesure spécifique ne s'impose si ce n'est **un lavage régulier des mains, d'au moins 30 secondes (eau et savon)** selon les recommandations

habituelles. Pour les fonctionnaires n'ayant pas accès facilement aux sanitaires, l'usage d'une solution hydro-alcoolique est préconisée.

Les gants ne sont pas nécessaires en cas de contact avec une personne sans symptômes.

Le port d'un masque n'est pas utile puisqu'il n'y a pas de transmission aérienne. Le malade, lui, doit porter

un masque chirurgical afin de limiter d'éventuels postillons.

② Pour les fonctionnaires expatriés dans les 5 pays touchés par Ebola, il leur revient de suivre les préconisations sanitaires locales notamment un lavage des mains régulier et intensif à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique. Le déplacement en zone infectée est interdit ainsi que tout ce qui pourrait induire une contamination (contact avec des malades, avec des animaux morts ou vivants). Les missions non indispensables vers ces pays doivent être reportées ou du moins la pertinence de ces missions doit être évaluée en fonction du contexte, bien que l'OMS n'ait pas interdit les voyages vers ces pays, ni l'accueil des voyageurs en provenance de la zone concernée.

## Attitude à adopter face à une personne qui pourrait être porteuse du virus



**Si la personne revient d'un des cinq pays répertoriés depuis moins de 21 jours et présente une fièvre supérieure à 38° et/ou d'autres symptômes : c'est un cas suspect.**

Il convient d'appeler le SAMU-Centre 15 et de prendre les mesures suivantes : l'isoler dans un espace clos, lui faire porter un masque chirurgical pour éviter les postillons, limiter le nombre de personnes autour de lui, éviter tout contact physique et se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique.

**Pour le fonctionnaire de police ayant été en contact avec un cas suspect, il devra, sous couvert de sa hiérarchie, informer le service médical de prévention du ministère (tel : 01-40-07-26-40) et sera orienté pour obtenir une surveillance médicale adaptée. Il lui sera recommandé une prise de température deux fois par jour, et, en cas de fièvre supérieure à 38°, le SAMU - Centre 15 préconisera une limitation du contact avec les proches dans l'attente d'une hospitalisation avec isolement.**

SICoP/2014

# Ordures Ménagères

Lors du Conseil Syndical du jeudi 16 octobre 2014, les délégués du SMICTOM ont décidé l'abandon du badge d'accès aux conteneurs d'ordures ménagères résiduelles par 57 voix contre 28 voix pour le maintien.

J'avais annoncé, la veille, à mes collègues de bureau que si l'abandon du badge était voté, les employés communaux de Chevrières n'assureraient plus la propreté des cinq points d'apports volontaires dont certains servaient aux habitants de plusieurs communes. De ce fait, il fallait que ce soient les services du SMICTOM qui prennent le relais. Dès le lundi 20 octobre, j'ai fait un courrier au président et au directeur pour leur faire part de ma décision.

J'en profite pour remercier très fortement les employés communaux qui ont eu à cœur de réaliser ce travail qui n'est pas intéressant du tout et ce jusqu'à maintenant.

Comme le « Quoi de neuf ? » est lu hors des « frontières » de Chevrières, je rappelle à certains élus de certaines communes ou villes qu'il n'y avait pas qu'eux qui faisaient assurer cette mission et qu'il n'y avait pas qu'eux qui payaient leurs employés communaux.

Toutes proportions gardées, ça coutait aussi cher à Chevrières qu'ailleurs.

A bon entendeur Salut.

Jean-Michel Rousset

# Etat Civil



## Naissance :

21-06-2014 : Lucie MOTTET au foyer de Rémy MOTTET et d' Elodie RONZIER.  
15-08-2014 : Mathis COTTE au foyer de Sébastien COTTE et Laëtitia ALONSO.



## Mariage :

28-06-2014 : Christophe REYNAUD et Nadège COLOMB.  
16-08-2014 : Axel BONNET et Delphine GOMEZ.  
04-10-2014 : Francisco ZAPATA et Muriel DUMOULIN.



## Décès :

18.10.2014 : Jordan MANIFICAT à l'âge de 22 ans.



**Dernière minute ...**

# CLAC'AGENDA

Ⓢ ne pas rater sous peine de manque !

## LES GAULETTES 2015

Le dimanche 11 Janvier 2015 à l'occasion des vœux de Monsieur le Maire, vente de galettes des rois au profit de la section locale des Restos du Cœur.

\*\*\*\*\*

## concours de tarot 2015

Grand concours de tarot doté de nombreux lots suivi d'un repas dauphinois le samedi 14 février dès 13 h 30